Fédérations Syndicales des Cheminots CGT, CFDT, FO, CFTC, UNSA et CFE-CGC

Communiqué aux ASCT

Suite à la demande d'audience unitaire des fédérations CGT, CFDT, FO, CFTC, UNSA, CFE-CGC, formulée le 16 mai dernier, la direction a convoqué une réunion le 19 mai. Au cours de celle-ci elle a été contrainte d'annoncer les mesures suivantes :

- 1- L'effort entrepris depuis 2005 pour amener le pourcentage de qualification D à la moyenne des établissements SNCF se poursuit en 2007, 2008 et 2009, chaque année permettant de nommer respectivement 170, 200 et 200 agents au grade de CBORM en supplément des vacances de postes et ce pour atteindre 24% dans chaque ECT.
- 2- Afin de débloquer la situation des agents placés sur le 1^{er} niveau de C, une mesure mécanique supplémentaire de passage à C2 est mise en œuvre sur la même période (2007,2008, 2009). Elle aura pour effet de déclencher chaque année 120 promotions supplémentaires environ.
- 3- Avant les exercices de notation 2007, 2008 et 2009, une réunion sera organisée avec les organisations syndicales pour définir les conditions d'attribution des contingents et qualifications supplémentaires.
- 4- Dès 2006, la situation des agents de qualification B dont l'ancienneté sur le 1^{er} niveau est supérieure à 64 mois sera traitée par leur établissement dans le cadre de notations complémentaires.
- 5- Dès 2006, la situation des agents placés sur la position 11 du 1^{er} niveau de C et dont l'ancienneté sur cette position est antérieure à 1999 (ou égale) sera traitée par leur établissement dans le cadre de notations complémentaires.
- 6- Dès 2006, une quarantaine de promotions, destinées à rapprocher le taux des D2 sur D des ECT de celui de l'autre spécialité de la catégorie 231, sera attribuée dans le cadre de notations complémentaires.
- 7- Il n'est pas du ressort des activités de domaines de transformer les primes de travail les concernant. La prime de travail constitue un élément de rémunération et l'évolution de la rémunération relève de la négociation salariale nationale.
- 8- Un groupe de travail sera constitué à l'automne 2006, pour examiner les points suivants :
 - Impact des reconversions sur la structure de qualification des établissements et les exercices de notation 2007-2008-2009
 - ➤ Recrutements de CAP/BEP/BEPC en entrée de filière, en proportion plus importante.
 - Examen de la situation des ex-ATVst et ex-KRUST.

Ces annonces constituent une nouvelle étape dans la reconnaissance de l'évolution du métier et se traduit par une amélioration du déroulement de carrière de tous les ASCT.

Cette revalorisation de la filière, si elle ne répond pas totalement aux revendications des ASCT et des OS, doit être appréciée dans un contexte où direction et gouvernement s'acharnent à affaiblir le service public et mettre en cause les acquis sociaux des salariés.

Sur le déroulement de carrière :

Après les avancées obtenues en début 2006 (560 promotions supplémentaires), ce sont plus de 1 000 promotions supplémentaires qui viendront s'ajouter aux notations statutaires.

Sur la prime de travail, la DDT renvoie aux prochaines négociations salariales qui auront lieu début juin. Cela donne encore plus de force à la revendication de la revalorisation de la prime de travail des ASCT comme celle de l'ensemble des cheminots et défendues par la majorité des fédérations syndicales.

C'est un encouragement pour tous les cheminots à exiger de véritables négociations salariales lors de la table ronde de juin.

Les fédérations CGT, CFDT, FO, CFTC, UNSA, CFE-CGC considèrent ces mesures, même si elles ne répondent pas à toutes les revendications, comme des avancées significatives. Elles rappellent que celles-ci n'ont pu être arrachées que grâce à l'unité syndicale qu'elles ont su préserver et au rapport de force des ASCT.

Comme elles s'y sont engagées, les fédérations CGT, CFDT, FO, CFTC, UNSA, CFE-CGC soumettent aux ASCT le résultat des négociations.

Elles décident de se rencontrer prochainement en interfédérale afin d'échanger sur l'appréciation des ASCT.

Paris, le 19 Mai 2006